

Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Sainte-Julie

Code géographique : 59010

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Forest CPA, CA, trésorière, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.
(Nom de l'organisme)

Signature

Sylvie Forest

Date

2016-04-25

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ville de Sainte-Julie, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Sainte-Julie au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Ville de Sainte-Julie inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8,9,19-1,19-2 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL
4805, Boulevard Lapinière, bureau 2100
Brossard, K4Z 0G2

Date 2016-04-25

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

DATE 2016-04-25

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	33 463 846	34 296 673	34 358 182			34 358 182
Compensations tenant lieu de taxes	2	653 508	545 607	534 051			534 051
Quotes-parts	3					7 011 114	
Transferts	4	2 515 671	2 397 071	2 009 155			2 009 155
Services rendus	5	3 467 437	3 428 709	3 582 810		330 445	3 727 980
Imposition de droits	6	1 580 062	1 451 500	1 919 085			1 919 085
Amendes et pénalités	7	252 876	211 550	232 045		715 525	947 570
Intérêts	8	293 710	179 000	248 642		31 027	279 669
Autres revenus	9	1 026 043	1 014 073	1 334 589		46 764	1 381 353
	10	43 253 153	43 524 183	44 218 559		8 134 875	45 157 045
Investissement							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13	1 424 063	2 379 650	1 609 748			1 609 748
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14		2 967 000	1 045 911			1 045 911
Autres	15	1 419 541	50 000				
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	2 843 604	5 396 650	2 655 659			2 655 659
	18	46 096 757	48 920 833	46 874 218		8 134 875	47 812 704
Charges							
Administration générale	19	5 584 780	6 358 859	5 710 579	353 418		6 063 997
Sécurité publique	20	6 935 402	7 077 669	7 110 785	381 358	5 356 383	7 869 587
Transport	21	8 336 506	8 977 390	8 569 280	2 875 899		11 445 179
Hygiène du milieu	22	6 811 951	6 727 200	6 239 797	2 100 202	1 726 874	7 911 040
Santé et bien-être	23	260 133	266 306	262 972			262 972
Aménagement, urbanisme et développement	24	1 570 177	1 145 885	1 157 426	32 243		1 189 669
Loisirs et culture	25	6 192 530	6 643 913	6 460 389	1 031 195	199 942	7 629 909
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	1 369 517	1 381 236	1 187 508		88 977	1 276 485
Amortissement des immobilisations	28	6 698 223	6 765 474	6 774 315	(6 774 315)		
	29	43 759 219	45 343 932	43 473 051		7 372 176	43 648 838
Excédent (déficit) de l'exercice	30	2 337 538	3 576 901	3 401 167		762 699	4 163 866

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 337 538	3 576 901	3 401 167	762 699	4 163 866
Moins: revenus d'investissement	2	(2 843 604)	(5 396 650)	(2 655 659)	()	(2 655 659)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(506 066)	(1 819 749)	745 508	762 699	1 508 207
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	6 698 223	6 765 474	6 774 315	920 103	7 694 418
Produit de cession	5	11 550	12 300	6 237	3 339	9 576
(Gain) perte sur cession	6	16 942		(4 924)	(3 339)	(8 263)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	6 726 715	6 777 774	6 775 628	920 103	7 695 731
Propriétés destinées à la vente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Remboursement ou produit de cession	12	88 724		74 818		74 818
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	88 724		74 818		74 818
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	39 703		150		150
Remboursement de la dette à long terme	17	(4 399 707)	(4 920 177)	(4 672 082)	(204 413)	(4 876 495)
	18	(4 360 004)	(4 920 177)	(4 671 932)	(204 413)	(4 876 345)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(194 025)	(107 494)	(221 810)	(846 873)	(1 068 683)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			333 000		333 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 160 177	639 000	986 699	736 716	1 723 415
Réserves financières et fonds réservés	22	(771 168)	(735 292)	(946 298)	(51 219)	(997 517)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(20 752)	165 938	(352 102)	(6 908)	(359 010)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	174 232	(37 848)	(200 511)	(168 284)	(368 795)
	26	2 629 667	1 819 749	1 978 003	547 406	2 525 409
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 123 601		2 723 511	1 310 105	4 033 616

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Administration municipale	Organismes contrôlés	
Revenus d'investissement	1	2 843 604	5 396 650	2 655 659			2 655 659
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Acquisition							
Administration générale	2	(197 805)	(458 900)	(372 094)	()	()	(372 094)
Sécurité publique	3	(54 736)	(33 500)	(382 927)	(140 270)	()	(523 197)
Transport	4	(1 234 182)	(4 185 435)	(3 450 394)	()	()	(3 450 394)
Hygiène du milieu	5	(1 652 865)	(3 185 945)	(2 226 795)	(848 860)	()	(3 075 655)
Santé et bien-être	6	()	()	(25 145)	()	()	(25 145)
Aménagement, urbanisme et développement	7	(44 576)	(825 000)	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(2 819 458)	(661 340)	(776 174)	(4 064 818)	()	(4 840 992)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()	()
	10	(6 003 622)	(9 350 120)	(7 233 529)	(5 053 948)	()	(12 287 477)
Propriétés destinées à la revente							
Acquisition	11	()	()	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Émission ou acquisition	12	(78 759)	(74 214)	(74 214)	()	()	(74 214)
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 993 813	2 969 360	2 378 153	96 964		2 475 117
Affectations							
Activités de fonctionnement	14	194 025	107 494	221 810	846 873		1 068 683
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	15						
Excédent de fonctionnement affecté	16			32 800			32 800
Réserves financières et fonds réservés	17	794 061	950 830	558 602	45 293		603 895
	18	988 086	1 058 324	813 212	892 166		1 705 378
	19	(1 100 482)	(5 396 650)	(4 116 378)	(4 064 818)		(8 181 196)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	1 743 122		(1 460 719)	(4 064 818)		(5 525 537)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 337 538	3 576 901	3 401 167	762 699	4 163 866		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2 (6 003 622) (9 350 120) (7 233 529) (5 053 948) (12 287 477)		
Produit de cession	3	11 550	12 300	6 237	3 339	9 576		
Amortissement	4	6 698 223	6 765 474	6 774 315	920 103	7 694 418		
(Gain) perte sur cession	5	16 942		(4 924)	(3 339)	(8 263)		
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	723 093	(2 572 346)	(457 901)	(4 133 845)	(4 591 746)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	6 916		(14 266)	(2 405)	(16 671)		
Variation des autres actifs non financiers	10	90 482		(143 935)	(1 170)	(145 105)		
	11	97 398		(158 201)	(3 575)	(161 776)		
	12	3 158 029	1 004 555	2 785 065	(3 374 721)	(589 656)		
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	3 158 029	1 004 555	2 785 065	(3 374 721)	(589 656)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(39 948 404)		(33 030 379)	(165 654)	(33 196 033)		
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	3 759 996						
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(36 188 408)		(33 030 379)	(165 654)	(33 196 033)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(33 030 379)		(30 245 314)	(3 540 375)	(33 785 689)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>2014</u>		<u>2015</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	3 670 560	6 309 108	2 481 397	8 790 505
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	11 794 298	10 876 966	1 120 155	11 991 328
Prêts (note 6)	4				
Placements de portefeuille (note 7)	5	353 360	352 756		352 756
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8	1 284 137	1 248 763		1 248 763
	9	17 102 355	18 787 593	3 601 552	22 383 352
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	1 020 000	1 335 000	4 407 334	5 742 334
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	6 715 682	7 290 872	1 400 419	8 685 498
Revenus reportés (note 12)	13	428 747	579 355	5 185	584 540
Dette à long terme (note 13)	14	40 073 305	37 761 680	1 030 477	38 792 157
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	1 895 000	2 066 000	298 512	2 364 512
	16	50 132 734	49 032 907	7 141 927	56 169 041
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(33 030 379)	(30 245 314)	(3 540 375)	(33 785 689)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	116 178 368	116 636 269	10 745 434	127 381 703
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720		523 720
Stocks de fournitures	20	346 696	360 962	30 644	391 606
Autres actifs non financiers (note 17)	21	140 899	284 834	77 740	362 574
	22	117 189 683	117 805 785	10 853 818	128 659 603
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	2 203 580	2 831 636	1 724 086	4 555 722
Excédent de fonctionnement affecté	24	1 789 081	2 382 037	234 860	2 616 897
Réserves financières et fonds réservés	25	617 154	1 154 850	75 469	1 230 319
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	(1 492 640)	(1 140 538)	(95 360)	(1 235 898)
Financement des investissements en cours	27	(440 503)	(1 901 222)	(4 340 567)	(6 241 789)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	81 482 632	84 233 708	9 714 955	93 948 663
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	84 159 304	87 560 471	7 313 443	94 873 914

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 337 538	3 401 167	762 699	4 163 866
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	6 698 223	6 774 315	920 103	7 694 418
Autres					
-	3	16 942	(4 924)	(3 339)	(8 263)
-	4				
	5	9 052 703	10 170 558	1 679 463	11 850 021
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(698 613)	917 332	(489 761)	422 047
Autres actifs financiers	7	(199 137)	35 374		35 374
Créditeurs et charges à payer	8	(1 386 618)	575 190	204 327	785 041
Revenus reportés	9	(636 141)	150 608	5 185	155 793
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	293 000	171 000	(59 427)	111 573
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	6 916	(14 266)	(2 405)	(16 671)
Autres actifs non financiers	13	90 482	(143 935)	(1 170)	(145 105)
	14	6 522 592	11 861 861	1 336 212	13 198 073
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (6 003 622) (7 233 529) (5 053 948) (12 287 477)
Produit de cession	16	11 550	6 237	3 339	9 576
	17	(5 992 072)	(7 227 292)	(5 050 609)	(12 277 901)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (78 759) (74 214) () (74 214)
Remboursement ou cession	19	88 724	74 818		74 818
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 () () () ()
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22				
	23	9 965	604		604
Activités de financement (note 23)					
Émission de dettes à long terme	24	4 768 140	2 940 938	96 964	3 037 902
Remboursement de la dette à long terme	25 (4 979 726) (5 289 838) (204 413) (5 494 251)
Variation nette des emprunts temporaires	26	70 000	315 000	4 407 334	4 722 334
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	31 881	37 275		37 275
Autres					
-	28				
-	29				
	30	(109 705)	(1 996 625)	4 299 885	2 303 260
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	430 780	2 638 548	585 488	3 224 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	3 239 780	3 670 560	1 895 909	5 566 469
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	3 670 560	6 309 108	2 481 397	8 790 505

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	9 307 659	9 787 573	9 791 845	4 019 381	13 811 226
Charges sociales	2	2 585 073	2 654 678	2 552 653	1 030 240	3 582 893
Biens et services	3	11 413 442	12 710 927	11 399 825	1 281 469	11 817 128
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	1 103 800	1 098 852	991 844	26 122	1 017 966
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	142 717	149 384	130 664		130 664
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	123 000	133 000	65 000	62 855	127 855
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	10 864 467	10 676 484	10 597 231		4 265 008
Autres	10					
Autres organismes	11	1 407 062	1 046 760	1 010 806	32 006	1 042 812
Amortissement des immobilisations	12	6 698 223	6 765 474	6 774 315	920 103	7 694 418
Autres						
-	13	113 776	320 800	158 868		158 868
-	14					
-	15					
	16	43 759 219	45 343 932	43 473 051	7 372 176	43 648 838

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
Revenus				
Taxes	1	34 296 673	34 358 182	33 463 846
Compensations tenant lieu de taxes	2	545 607	534 051	653 508
Quotes-parts	3			
Transferts	4	4 776 721	3 618 903	3 939 734
Services rendus	5	3 562 868	3 727 980	3 537 787
Imposition de droits	6	1 451 500	1 919 085	1 580 062
Amendes et pénalités	7	1 027 361	947 570	1 013 405
Intérêts	8	213 172	279 669	331 428
Autres revenus	9	4 077 565	2 427 264	2 483 907
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	49 951 467	47 812 704	47 003 677
Charges				
Administration générale	12	6 714 852	6 063 997	5 896 766
Sécurité publique	13	8 288 260	7 869 587	7 745 150
Transport	14	11 891 593	11 445 179	11 242 345
Hygiène du milieu	15	8 535 823	7 911 040	8 754 455
Santé et bien-être	16	266 306	262 972	260 133
Aménagement, urbanisme et développement	17	1 176 863	1 189 669	1 601 905
Loisirs et culture	18	7 714 191	7 629 909	7 199 311
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	1 540 649	1 276 485	1 560 802
	21	46 128 537	43 648 838	44 260 867
Excédent (déficit) de l'exercice	22	3 822 930	4 163 866	2 742 810
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		87 602 687	84 207 242
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		3 107 361	3 759 996
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		90 710 048	87 967 238
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		94 873 914	90 710 048

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 822 930	4 163 866	2 742 810
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (10 302 268) (12 287 477) (7 165 099)
Produit de cession	3	12 300	9 576	14 355
Amortissement	4	6 869 059	7 694 418	7 203 076
(Gain) perte sur cession	5		(8 263)	14 137
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(3 420 909)	(4 591 746)	66 469
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(16 671)	1 081
Variation des autres actifs non financiers	10		(145 105)	55 369
	11		(161 776)	56 450
	12	402 021	(589 656)	2 865 729
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	402 021	(589 656)	2 865 729
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(33 196 033)	(39 821 758)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			3 759 996
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(33 196 033)	(36 061 762)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(33 785 689)	(33 196 033)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014 Redressé note 20
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	8 790 505	5 566 469
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	11 991 328	12 413 375
Prêts (note 6)	4		
Placements de portefeuille (note 7)	5	352 756	353 360
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8	1 248 763	1 284 137
	9	22 383 352	19 617 341
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	5 742 334	1 020 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	8 685 498	7 900 457
Revenus reportés (note 12)	13	584 540	428 747
Dette à long terme (note 13)	14	38 792 157	41 211 231
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	2 364 512	2 252 939
	16	56 169 041	52 813 374
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(33 785 689)	(33 196 033)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	127 381 703	122 789 957
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	523 720	523 720
Stocks de fournitures	20	391 606	374 935
Autres actifs non financiers (note 17)	21	362 574	217 469
	22	128 659 603	123 906 081
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	94 873 914	90 710 048

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
			Redressées note 20
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 163 866	2 742 810
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	7 694 418	7 203 076
Autres			
-	3	(8 263)	14 137
-	4		
	5	11 850 021	9 960 023
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	422 047	(717 038)
Autres actifs financiers	7	35 374	(199 137)
Créditeurs et charges à payer	8	785 041	(1 300 528)
Revenus reportés	9	155 793	(636 141)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	111 573	223 061
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(16 671)	1 081
Autres actifs non financiers	13	(145 105)	55 369
	14	13 198 073	7 386 690
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(12 287 477)	(7 165 099)
Produit de cession	16	9 576	14 355
	17	(12 277 901)	(7 150 744)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	(74 214)	(78 759)
Remboursement ou cession	19	74 818	88 724
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22		
	23	604	9 965
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	24	3 037 902	4 813 841
Remboursement de la dette à long terme	25	(5 494 251)	(5 221 800)
Variation nette des emprunts temporaires	26	4 722 334	70 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	37 275	31 881
Autres			
-	28		
-	29		
	30	2 303 260	(306 078)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	3 224 036	(60 167)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	5 566 469	5 626 636
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	8 790 505	5 566 469

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Julie a été constituée sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes par lettres patentes octroyées par le décret numéro 3576 en date du 20 octobre 1971.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants: Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RIEP)
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL)
Régie intermunicipale du centre multisports régional Varennes Sainte-Julie Saint-Amable (RICMR)

B) Comptabilité d'exercice

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les "états financiers") de la Ville de Sainte-Julie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci après les "normes comptables").

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 8 et 9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 19-1 et 19-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 21.

L'ensemble des éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des revenus

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés de l'encaisse, les débiteurs, les placements à long terme et autres actifs. Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Placements

Les placements à long terme à titre d'investissement sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Taux</u>
Infrastructures	de 2,5% à 6,67%
Bâtiments	2,5% à 6,67%
Véhicules	de 5% à 40%
Ameublement et équipement de bureau	de 10% à 20%
Machinerie, outillage et équipement	de 5% à 10%
Améliorations locatives	15,38%

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats consolidés et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenu reporté.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

taxer ou à pourvoir.

RIPRSL

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la sommes des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : cet allègement doit être renversé d'ici le 31 décembre 2019. Aucune méthode d'amortissement n'a été définie;

- pour le montant versé par la Ville à la Régie de police Richelieu-St-Laurent : l'amortissement correspond à la variation de la provision pour moins-value liée à ce montant. À compter de l'année 2012, à cette variation s'ajoute un ajustement afin d'équilibrer les résultats à des fins fiscales découlant de l'avance versée au régime.

I) Instruments financiers

S.O.

J) Autres éléments**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

3. Modification de méthodes comptables

Passif au titre des sites contaminés

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3260, « Passif au titre des sites contaminés ».

L'adoption de cette nouvelle norme, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2014, n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de la Ville au 31 décembre 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Paielements de transfert

Au cours de l'exercice, la Ville a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres dépenses financées ou devant être financées par emprunts dont certains travaux ont été réalisés. Antérieurement, la Ville ne constatait que la partie de la subvention qui était exigible et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, alors que les interprétations de la norme comptable sur les paiements de transfert indiquent que ces subventions doivent être comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

	Augmentation (Diminution) \$
État de la situation financière	
Débiteurs	3 241 809
Dette nette et excédent (déficit accumulé)	(3 241 809)
État des résultats	
Revenus - transferts	(518 187)
Excédent de l'exercice	(518 187)
Excédent (déficit accumulé) au début de l'exercice	3 759 996
Excédent (déficit accumulé) à la fin de l'exercice	3 241 809

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	75 469	69 542
Placements temporaires	2		
Placements de portefeuille	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	1 212 895	1 050 627
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	6 148 801	6 886 864
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	1 509 451	894 928
Organismes municipaux	8	1 800 323	2 970 294
Autres			
- Droits de mutations	9	277 570	269 968
- Autres tiers	10	1 042 288	340 694
	11	11 991 328	12 413 375
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	4 589 483	4 674 837
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	4 589 483	4 674 837
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	63 701	75 881
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22	352 756	353 360
Autres placements	23		
	24	352 756	353 360
Note			
Le placement à titre d'investissement provient de la quote-part de la Ville de Sainte-Julie dans le fonds de garantie de franchise collective du Programme d'assurances de dommages UMQ pour les volets biens et responsabilité civile primaire. Cette quote-part est calculée en fonction des réclamations payées au 31 décembre 2015 et ne tient pas compte de provisions sur les réclamations en cours à cette date.			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(2 364 512)	(2 252 939)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()	()
	27	<u>(2 364 512)</u>	<u>(2 252 939)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	1 373 314	1 540 921
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	63 996	62 284
	33	<u>1 437 310</u>	<u>1 603 205</u>

Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35	1 248 763	1 284 137
	36	<u>1 248 763</u>	<u>1 284 137</u>

Note

Lors de la scission du régime de retraite entre la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL, un montant appartenant aux régimes de la RIPRSL en vertu de la comptabilité distincte, est toujours considéré dans les actifs du régime de la Ville de Sainte-Julie. La comptabilité distincte n'est pas reconnue lors d'une scission de régime. La Ville de Sainte-Julie récupérera ce montant lorsqu'il y aura surplus actuariel dans la caisse de retraite et qu'elle pourra bénéficier d'un congé de cotisations.

10. Emprunts temporaires

La Ville dispose d'une marge de crédit de 4 000 000 \$ au taux préférentiel (2,7% en 2015 et 3,0% en 2014). Cette marge de crédit permet à la Ville de contracter des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration. La Ville dispose également d'une marge de crédit suffisante pour les dépenses effectuées en vertu de divers règlements d'emprunt. Ces marges sont remboursées à même l'argent provenant des taxes ou des obligations émises sous l'autorité desdits règlements.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	37	4 377 705	4 074 458
Salaires et avantages sociaux	38	1 309 369	1 147 861
Dépôts et retenues de garantie	39	1 022 342	848 287
Provision pour contestations d'évaluation	40		14 876
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42		
Autres			
- Gouvernement du Québec	43	95 514	80 845
- Gouvernement du Canada	44	15 519	16 100
- Organismes municipaux	45	88 915	92 818
- Intérêts-dette à long terme	46	128 615	156 652
- Autres courus passifs	47	1 647 519	1 468 560
	48	<u>8 685 498</u>	<u>7 900 457</u>

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	49	76 190	2 550
Transferts	50		14 806
Autres			
- Revenus de l'année suivante	51	89 425	90 981
- Carrières, revenu reporté	52	418 925	320 410
	53	584 540	428 747

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

						2015	2014
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt		Échéance			
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,30	4,40	2016	2020	54	38 911 336	41 424 342
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					58		
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2016	2019	60	131 541	74 884
Autres					61		
					62	39 042 877	41 499 226
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	(250 720)	(287 995)
					64	38 792 157	41 211 231

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2015			
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2016	65	73	11 984 578	81	55 601	90	98	12 040 179
2017	66	74	9 254 444	82	43 807	91	99	9 298 251
2018	67	75	7 911 066	83	30 174	92	100	7 941 240
2019	68	76	5 514 248	84	6 957	93	101	5 521 205
2020	69	77	4 247 000	85		94	102	4 247 000
2021 et +	70	78		86		95	103	
	71	79	38 911 336	87	136 539	96	104	39 047 875
Intérêts et frais accessoires				88	(4 998)		105	(4 998)
	72	80	38 911 336	89	131 541	97	106	39 042 877

Note

	2015	2014
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(33 785 689)
Tiers		(33 196 033)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(33 785 689)
		(33 196 033)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

15. Immobilisations		<u>Solde au début</u>		<u>Addition</u>		<u>Cession / Ajustement</u>		<u>Solde à la fin</u>
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	111	26 090 274	139	49 664	166	67 733	193	26 072 205
Eaux usées	112	53 556 505	140	3 385 989	167		194	56 942 494
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	51 576 616	141	2 866 834	168	889 142	195	53 554 308
Autres	114	22 021 345	142	3 300 240	169	863 171	196	24 458 414
Réseau d'électricité	115		143		170		197	
Bâtiments	116	23 886 858	144	4 835 156	171		198	28 722 014
Améliorations locatives	117	120 434	145	(139)	172		199	120 295
Véhicules	118	7 327 655	146	709 687	173	84 639	200	7 952 703
Ameublement et équipement de bureau	119	3 362 554	147	247 880	174		201	3 610 434
Machinerie, outillage et équipement divers	120	8 681 064	148	863 532	175		202	9 544 596
Terrains	121	2 999 258	149	367 024	176		203	3 366 282
Autres	122	107 659	150	5 406	177		204	113 065
	123	<u>199 730 222</u>	151	<u>16 631 273</u>	178	<u>1 904 685</u>	205	<u>214 456 810</u>
Immobilisations en cours	124	<u>15 804 567</u>	152	<u>(4 343 796)</u>	179		206	<u>11 460 771</u>
	125	<u>215 534 789</u>	153	<u>12 287 477</u>	180	<u>1 904 685</u>	207	<u>225 917 581</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	126	12 275 117	154	239 227	181	67 733	208	12 446 611
Eaux usées	127	23 772 388	155	1 341 838	182		209	25 114 226
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	24 476 310	156	2 111 605	183	889 142	210	25 698 773
Autres	129	8 390 459	157	1 087 283	184	863 171	211	8 614 571
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	10 474 099	159	1 181 051	186		213	11 655 150
Améliorations locatives	132	119 006	160	(547)	187		214	118 459
Véhicules	133	4 220 898	161	380 735	188	83 326	215	4 518 307
Ameublement et équipement de bureau	134	2 428 660	162	331 462	189		216	2 760 122
Machinerie, outillage et équipement divers	135	6 495 224	163	1 016 338	190		217	7 511 562
Autres	136	92 671	164	5 426	191		218	98 097
	137	<u>92 744 832</u>	165	<u>7 694 418</u>	192	<u>1 903 372</u>	219	<u>98 535 878</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	138	<u>122 789 957</u>					220	<u>127 381 703</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221	434 160	224	122 854	226	46 008	228	511 006
Amortissement cumulé	222	(316 750)	225	(56 992)	227	(46 008)	229	(327 734)
Valeur comptable nette	223	<u>117 410</u>					230	<u>183 272</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	231		
Immeubles industriels municipaux	232	523 720	523 720
Autres	233		
	234	523 720	523 720
<hr/>			
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	523 720	523 720

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	237	98 560	98 061
Frais reportés			
- Rôle d'évaluation	238	238 982	69 345
- Plan d'urbanisme	239	25 032	50 063
	240	362 574	217 469

Note**18. Obligations contractuelles**

Au cours des exercices 2015 et antérieurs, la Ville de Sainte-Julie et la RIPRSL ont accordé des contrats à long terme à différents organismes ou entreprises échéant à différentes dates jusqu'en juin 2024, pour une somme totalisant 57 335 969 \$ dont 57 221 660 \$ pour la Ville et 114 309 \$ pour la RIPRSL. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et la RIPRSL devront prévoir les sommes suivantes au cours des cinq prochains exercices financiers:

2016 :	17 344 987 \$
2017 :	5 780 975 \$
2018 :	5 518 048 \$
2019 :	5 595 241 \$
2020 :	5 569 292 \$
2021-2024 :	17 527 426 \$
	57 335 969 \$

19. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

La Ville de Sainte-Julie garantit le paiement des dettes et obligations du Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour un montant de 4 998 845 \$ au 31 décembre 2015. Au cours de l'année 2015, le Centre de la culture et du sport a obtenu un prêt pour la construction d'une troisième glace, la Ville garantit le paiement de ce prêt pour un montant maximum de 15 000 000 \$.

b) Auto-assurance

La Ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour tous ses employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

c) Poursuites

Dans plusieurs poursuites, la réclamation contre la Ville est prise en main par une compagnie d'assurances. En plus, une provision suffisante a été comptabilisée pour les autres poursuites afin de tenir compte de décisions qui pourraient être défavorables.

d) Autres

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

20. Redressement aux exercices antérieurs

Une dépense de 134 448 \$ a été considéré dans les immobilisations en cours en 2014 alors que cette dépense était plutôt une dépense de fonctionnement. Cette dépense était financée en totalité par un revenu de transfert. Ce redressement a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants:

	Augmentation (Diminution) \$
État de la situation financière	
Immobilisations en cours	(134 448)
État des résultats	
Charges - hygiène du milieu	134 448
Excédent de l'exercice	(134 448)
Excédent (déficit accumulé) à la fin de l'exercice	(134 448)

Voir note 3.

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes incluent dans le périmètre comptable, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

22. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	241 8 790 505	5 566 469
Découvert bancaire	242 ()	()
Placements temporaires	243	
<i>Ajouter</i>		
-	244	
-	245	
-	246	
-	247	
<i>Déduire</i>		
-	248 ()	()
-	249 ()	()
-	250 ()	()
-	251 ()	()
-	252 ()	()
-	253 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance)		
à la fin de l'exercice	254 8 790 505	5 566 469
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	255	
Note		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

24. Fonds local d'investissement

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	
Autres revenus	258	
	259	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	
Variation de la provision pour moins-value	261	
	262	
Autres charges	263	
	264	
Excédent (déficit) de l'exercice	265	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	266		
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269		
Provision pour moins-value	270	()	()
	271		
	272		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dettes à long terme	275		
	276		
Solde du Fonds local d'investissement	277		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	278		
Supportant les engagements de prêts	279		
Supportant les garanties de prêts	280		
	281		

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

25. Fonds local de solidarité

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	282	
Revenus sur les prêts aux entreprises	283	
Autres revenus	284	
	285	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	286	
Variation de la provision pour moins-value	287	
	288	
Intérêts sur la dette à long terme	289	
Autres charges	290	
	291	
Excédent (déficit) de l'exercice	292	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs		
Encaisse	293	
Placements de portefeuille	294	
Débiteurs	295	
Prêts aux entreprises	296	
Provision pour moins-value	297	() ()
	298	
	299	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	300	
Revenus reportés	301	
Dette à long terme	302	
	303	
Solde du Fonds local de solidarité		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304	
Excédent (déficit) non affecté	305	
	306	

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	307	
Supportant les engagements de prêts	308	
	309	

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

26 Formation de la main d'œuvre

La Ville de Sainte-Julie étant assujettie aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'oeuvre, elle doit investir un montant représentant au moins 1% de la masse salariale en formation. En 2015, l'investissement minimal devait être de 98 557 \$ et la Ville a dépensé un montant de 143 203 \$. Le solde reporté des dépenses admissibles au 1er janvier 2015 étant de 886 546 \$, il reste au 31 décembre 2015 un solde à reporter sur les années futures de 931 192 \$.

27 Fonds de roulement

La Ville de Sainte-Julie possède un fonds de roulement dont le capital autorisé est de 4 300 000\$. La Ville devra renflouer la partie utilisée qui est établie à 3 854 870 \$. Le remboursement en capital pour les exercices 2016 à 2020 est de 3 218 732 \$ et pour les années de 2021 à 2025 de 636 138 \$. La RIPRSL possède également un fonds de roulement dont la quote-part de la Ville de Sainte-Julie est de 236 040\$.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2015

		2015	2014
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 555 722	2 852 368
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 616 897	2 525 850
Réserves financières et fonds réservés	3	1 230 319	686 697
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (1 235 898) (1 594 908)
Financement des investissements en cours	5	(6 241 789)	(716 252)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	93 948 663	86 956 293
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	[]	[]
	8	94 873 914	90 710 048
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 831 636	2 203 580
Organismes contrôlés	10	1 724 086	648 788
	11	4 555 722	2 852 368
Excédent de fonctionnement affecté			
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Engagements	12	53 546	69 527
- Tournoi de golf	13	3 949	2 712
- Piste cyclable	14	12 535	12 535
- Immobilisations	15	1 132 507	865 307
- Exercice suivant	16	279 500	639 000
- Éventualités	17	300 000	
- Matières résiduelles	18	600 000	200 000
-	19		
-	20		
	21	2 382 037	1 789 081
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
-	22	234 860	736 769
-	23		
-	24		
	25	234 860	736 769
	26	2 616 897	2 525 850
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	33	520 607	541 975
Fonds parcs et terrains de jeux	34	260 401	11 879
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	35		
Société québécoise d'assainissement des eaux	36		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37	449 311	132 843
Financement des activités de fonctionnement	38		
Fonds local d'investissement	39		
Fonds local de solidarité	40		
Autres			
-	41		
-	42		
-	43		
-	44		
	45	1 230 319	686 697
	46	1 230 319	686 697

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	48 (7 718) ()	(14 820)
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 (128 406) ()	(138 521)
Régimes non capitalisés	50 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 (200 000) ()	(533 000)
Autres	52 (24 954) ()	(33 747)
Régimes non capitalisés	53 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 () ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	57 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 () ()	()
Autres	59 (874 820) ()	(874 820)
-	60 () ()	()
-	61 (1 235 898) ()	(1 594 908)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 () ()	()
Autre financement	63 () ()	()
	64 (1 235 898) ()	(1 594 908)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 391 724	799 256
Investissements à financer	66 (6 633 513) ()	(1 515 508)
	67 (6 241 789)	(716 252)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 127 381 703	122 789 957
Propriétés destinées à la revente	69 523 720	523 720
Prêts	70	
Placements à titre d'investissement	71 352 756	353 360
Participations dans des entreprises municipales	72	
	73 128 258 179	123 667 037
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 38 792 157	41 211 231
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 250 720	287 995
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 (4 589 483) ()	(4 722 486)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 () ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 (143 878) ()	(65 996)
	79 34 309 516	36 710 744
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	
	81 34 309 516	36 710 744
	82 93 948 663	86 956 293

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>4</u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Julie offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu du régime, les employés sont répartis en deux groupes distincts soient les employés cadres et les employés syndiqués.

L'âge normal de retraite est de 65 ans. Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative à compter de 55 ans si la somme de l'âge et des années de service atteint 85.

La rente de retraite au titre des services crédités pour les deux groupes d'employés est calculée à 2% du salaire final multiplié par le nombre d'années de service reconnu à compter du 1er janvier 1997. Avant cette date, le taux est de 1,3% jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles et de 2% pour l'excédent.

De plus, les employés cadres et les employés syndiqués bénéficient d'une rente de rattachement de 0,7% et de 0,35% respectivement basée sur le salaire final avant la retraite; cette rente cesse à 65 ans.

Des prestations sont également versées lors de la cession de la participation résultant du décès ou de la cession d'emploi avant la retraite.

La cotisation salariale des employés cadres est de 9,25% du salaire et celle des employés syndiqués correspond à 8,63%. La cotisation patronale doit être au moins égale à celle des employés et doit aussi être suffisante pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant l'année. En 2015, la cotisation de la Ville a été de 10,62% pour les employés cadres et de 9,31% pour les employés syndiqués.

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie est administré par un Comité de retraite composé de 10 membres. Le Comité a délégué certains de ses pouvoirs à des firmes spécialisées qui agissent comme actuaire, gestionnaire et gardien des valeurs de la caisse de retraite.

Le Comité a également adopté une politique de placement qui a comme objectif de formuler les principes et les règles que doit suivre le gestionnaire tout en s'assurant d'obtenir un taux de rendement maximum à l'intérieur d'un niveau de risque acceptable.

De plus, le Comité s'est doté, pour sa gouvernance, de règles de régie interne concernant l'administration du régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente est en date du 31 décembre 2014.

RIPRSL

Au 1er janvier 2008, la RIPRSL a mis en place un régime de retraite à prestations déterminées pour chacun des groupes suivants: policiers syndiqués, cadres et employés de bureau et préposés aux communications.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, et les régimes des cadres et des employés de bureau ont fait l'objet d'évaluations actuarielles au 31 décembre 2014.

Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: 65 ans

b) Date de la retraite facultative:

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Relativement aux années de services reconnus antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicable, (annexes A,B et C du règlement du régime)

Relativement aux années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

i) **Policiers syndiqués:** Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de retraite de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge et les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) **Cadres et employés de bureau et préposés aux communications:** Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de retraite normale.

c) **Date de la retraite anticipée**

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance. (exception les policiers 50e anniversaire) Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de la retraite facultative.

Créances de rente

a) **Rente de base**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

b) **Rente de raccordement**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

0,5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite. (exception: 0,35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de la retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

De plus une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

Prestation de décès avant la retraite

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

Prestation de décès après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions des régimes antérieurs applicables (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:
La rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

Indexation après la retraite

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:
Les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'IPC, sujet à un maximum de 2%. (Exception: Pour les employés de bureau et les préposés aux communications: Les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6,50% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Si la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté sur les années futures).

Règle du 50% (cotisations excédentaires)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

Cotisations

a) Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008:
En fonction des dispositions du régime antérieur applicables, (annexes A,B et C du règlement du régime).

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,95% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,35% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut pas être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,0% à l'égard des services postérieurs à la date d'évaluation.

Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent d'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, prestations et remboursement payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « loi SFPR »)

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur:

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (2 252 939)	(2 029 878)
Charge de l'exercice	5 (1 373 314)	(1 540 921)
Cotisations versées par l'employeur	6 1 261 741	1 317 860
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(2 364 512)</u>	<u>(2 252 939)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 46 439 908	41 560 438
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (47 082 647)	(43 544 885)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (642 739)	(1 984 447)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 (483 773)	916 508
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (1 126 512)	(1 067 939)
Provision pour moins-value	13 (1 238 000)	(1 185 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(2 364 512)</u>	<u>(2 252 939)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>4</u>	<u>4</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 46 368 309	41 560 438
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (47 082 647)	(43 544 885)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (714 338)	(1 984 447)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 1 941 186	1 859 354
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	(731 816)
	21 1 941 186	1 127 538
Cotisations salariales des employés	22 (956 349)	(958 250)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 984 837	169 288
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 206 858	311 224
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	745 906
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29 53 000	100 000
Autres	30	
-	31	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>1 244 695</u>	<u>1 326 418</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 2 643 896	2 423 877
Rendement espéré des actifs	34 (2 515 277)	(2 209 374)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 128 619	214 503
Charge de l'exercice	36 <u>1 373 314</u>	<u>1 540 921</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 4 084 464	4 229 313
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (2 515 277)	(2 209 374)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 1 569 187	2 019 939
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (378 853)	(717 100)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 424 101	1 246 123
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 46 642 496	43 593 267
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44 487 659	408 440
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 9 914	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,13 %	3,38 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,75 %	2,63 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57	58

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2015	2014
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	59 ()	()
Charge de l'exercice	60 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	()	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	91	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2015	2014
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 93		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94 Oui
 95 Non

	2015	2014
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	11	11

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2015	2014
Cotisations des élus au RREM 97	16 037	15 745
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 98	54 044	53 063
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	9 952	9 221
100	63 996	62 284

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Administration municipale

Dette à long terme	1	38 012 400
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	2 292 946
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	27 086
--	---	--------

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres	5	
--------	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	449 311
-------------------	---	---------

Débiteurs	8	4 589 483
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	5 080
--	----	-------

Autres	12	
--------	----	--

-	13	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	35 288 558
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	5 371 044
--	----	-----------

Endettement net à long terme	16	40 659 602
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	17	224 124
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	18	199 809
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	20	41 083 535
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
---	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	41 083 535
---	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	
---	----	--

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2015	2015	2015	2014	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	23 357 353	23 417 867	23 417 867	22 664 799
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	3 988 506	3 993 877	3 993 877	3 763 845
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	772 711	761 887	761 887	799 049
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	28 118 570	28 173 631	28 173 631	27 227 693
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	2 874 152	2 840 376	2 840 376	2 813 779
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	2 867 954	2 909 572	2 909 572	2 869 111
Autres					
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	123 600	122 206	122 206	132 102
Service de la dette	18	312 397	312 397	312 397	421 161
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	6 178 103	6 184 551	6 184 551	6 236 153
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	6 178 103	6 184 551	6 184 551	6 236 153
	26	34 296 673	34 358 182	34 358 182	33 463 846

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	160	161	158
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30	317	317	317
	31	477	478	475
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	60 632	60 945	73 137
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	469 254	457 384	564 997
	35	529 886	518 329	638 134
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	530 363	518 807	638 609
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	15 244	15 244	14 899
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	15 244	15 244	14 899
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	545 607	534 051	653 508

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54	9 028	9 028	
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	180 139	50 873	57 343
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60	1 110 049	1 185 288	1 110 577
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	104 119	37 345	46 525
Traitement des eaux usées	69	1 347	1 347	1 399
Réseaux d'égout	70	94 774	100 535	195 648
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83	12 362	868	183 898
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	153 636	31 832	44 920
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	269 558	127 718	114 611
Autres	88	11 247	4 481	3 424
Réseau d'électricité	89			
	90	1 937 231	1 549 315	1 758 345

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2015	2015	2015	2014
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	734 490	655 784	197 842
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		12 888	124 305
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	244 830	201 555	346 698
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109	900 330	528 501	755 218
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	500 000	211 020	211 020
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	2 379 650	1 609 748	1 424 063

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	459 840	459 840	459 840
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			
	138	459 840	459 840	459 840
TOTAL DES TRANSFERTS	139	4 776 721	3 618 903	3 618 903
				757 326
				3 939 734

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	294 368	296 021	251 710
Sécurité incendie	145	10 500	22 943	22 943
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	304 868	318 964	274 653
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	20 206	18 688	13 252
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	20 206	18 688	13 252
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176		55 888	55 888
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179		55 888	55 888
Réseau d'électricité	180			
	181	325 074	393 540	343 793
				277 101

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2015	2015	2015	2014
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	130 384	121 974	129 709
Sécurité publique	183	19 560	16 664	173 853
Transport				
Réseau routier	184	124 478	134 320	117 030
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185	2 004 540	2 006 458	1 990 573
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	38 689	80 364	116 591
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	31 050	48 576	19 446
Loisirs et culture	193	754 934	780 914	713 484
Réseau d'électricité	194			
	195	3 103 635	3 189 270	3 260 686
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	3 428 709	3 582 810	3 537 787
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	51 500	36 238	72 315
Droits de mutation immobilière	198	1 400 000	1 882 847	1 507 747
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	1 451 500	1 919 085	1 580 062
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	211 550	232 045	1 013 405
INTÉRÊTS	203	179 000	248 642	331 428
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		4 924	(14 137)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207	2 967 000	1 045 911	1 045 911
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			1 419 541
Autres contributions	210			
Autres	211	1 064 073	1 329 665	1 078 503
	212	4 031 073	2 380 500	2 483 907

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015		Réalizations 2015	Réalizations 2014	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 013 699	947 182	63 802	1 010 984	1 010 984	1 044 456
Application de la loi	2	126 926	67 874		67 874	67 874	97 098
Gestion financière et administrative	3	2 220 154	2 107 104	141 933	2 249 037	2 249 037	2 249 115
Greffe	4	414 118	418 730	28 205	446 935	446 935	430 381
Évaluation	5	464 829	395 945		395 945	395 945	152 264
Gestion du personnel	6	407 115	354 155	23 856	378 011	378 011	390 503
Autres	7	1 712 018	1 419 589	95 622	1 515 211	1 515 211	1 532 949
	8	6 358 859	5 710 579	353 418	6 063 997	6 063 997	5 896 766
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	5 190 509	5 158 346	61 062	5 219 408	5 596 852	5 659 569
Sécurité incendie	10	1 416 414	1 498 657	320 296	1 818 953	1 818 953	1 663 131
Sécurité civile	11		3 224		3 224	3 224	4 592
Autres	12	470 746	450 558		450 558	450 558	417 858
	13	7 077 669	7 110 785	381 358	7 492 143	7 869 587	7 745 150
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 820 288	1 992 136	2 403 515	4 395 651	4 395 651	4 276 389
Enlèvement de la neige	15	928 350	920 465	104 995	1 025 460	1 025 460	1 041 454
Éclairage des rues	16	228 194	240 475	281 557	522 032	522 032	511 727
Circulation et stationnement	17	229 218	215 852		215 852	215 852	200 022
Transport collectif							
Transport en commun	18	5 771 340	5 200 352	85 832	5 286 184	5 286 184	5 212 753
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	8 977 390	8 569 280	2 875 899	11 445 179	11 445 179	11 242 345

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 362 394	1 362 388		1 362 388	722 534	1 182 173
Réseau de distribution de l'eau potable	24	606 190	656 522	707 249	1 363 771	1 574 666	1 457 840
Traitement des eaux usées	25	766 912	479 573	145 651	625 224	625 224	725 842
Réseaux d'égout	26	770 937	526 788	1 247 083	1 773 871	1 773 871	1 952 997
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 020 045	949 338		949 338	949 338	990 937
Élimination	28	753 095	816 488		816 488	816 488	834 666
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	636 793	627 332		627 332	627 332	768 386
Tri et conditionnement	30	638 454	642 242		642 242	642 242	712 702
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	85 000	58 588		58 588	58 588	64 877
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	28 491	28 491		28 491	28 491	28 491
Protection de l'environnement	38	58 889	92 047	219	92 266	92 266	35 544
Autres	39						
	40	6 727 200	6 239 797	2 100 202	8 339 999	7 911 040	8 754 455
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	250 306	246 913		246 913	246 913	250 711
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	16 000	16 059		16 059	16 059	9 422
	44	266 306	262 972		262 972	262 972	260 133
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	949 570	933 406	32 243	965 649	965 649	1 036 384
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47	3 000	500		500	500	367 411
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	136 715	135 975		135 975	135 975	134 439
Tourisme	49						
Autres	50	35 100	65 110		65 110	65 110	6
Autres	51	21 500	22 435		22 435	22 435	63 665
	52	1 145 885	1 157 426	32 243	1 189 669	1 189 669	1 601 905

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	657 196	678 343	109 216	787 559	925 884	749 621
Patinoires intérieures et extérieures	54	966 490	938 767		938 767	938 767	849 147
Piscines, plages et ports de plaisance	55	564 970	576 206		576 206	576 206	580 477
Parcs et terrains de jeux	56	2 202 047	2 105 899	684 804	2 790 703	2 790 703	2 721 053
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58	104 191	111 999		111 999	111 999	104 939
Autres	59	28 141	3 177		3 177	3 177	14 600
	60	4 523 035	4 414 391	794 020	5 208 411	5 346 736	5 019 837
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	498 474	473 343	71 220	544 563	544 563	528 747
Bibliothèques	62	1 270 374	1 235 578	165 955	1 401 533	1 401 533	1 372 396
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	352 030	337 077		337 077	337 077	278 331
	66	2 120 878	2 045 998	237 175	2 283 173	2 283 173	2 179 474
	67	6 643 913	6 460 389	1 031 195	7 491 584	7 629 909	7 199 311
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	1 121 218	1 004 957		1 004 957	1 031 079	1 224 800
Autres frais	70	127 018	117 551		117 551	117 551	124 667
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	133 000	65 000		65 000	127 421	210 618
Autres	72					434	717
	73	1 381 236	1 187 508		1 187 508	1 276 485	1 560 802
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
74		6 765 474	6 774 315	(6 774 315)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil municipal de Ville de Sainte-Julie,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de Ville de Sainte-Julie (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de Ville de Sainte-Julie a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

Raymond Charles Gauthier, s.e.n.c.r.l

Brossard
Le 25 avril 2016

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A111208

DATE 2016-04-25

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>34 343 306</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	(14 876)
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u> 10 <u>(14 876)</u>
Revenus de taxes	11	<u>34 358 182</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 1 ^{er} janvier 2015 ²	1	<u>3 394 235 600</u>
Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 31 décembre 2015 ²	2	<u>3 415 392 100</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>3 404 813 850</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL ³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>30 213 520</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>3 404 813 850</u>
Taux global de taxation réel de 2015	6	[] [] [] , [8 8 7 4] / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES ¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2015 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	805 135	740 703	462 131
Usines de traitement de l'eau potable	2		(751 499)	389 589
Usines et bassins d'épuration	3		305 114	34 637
Conduites d'égout	4	2 355 810	1 027 426	1 087 483
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 552 569	2 366 258	614 316
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	245 836	446 285	46 598
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 383 160	713 083	2 672 878
Autres infrastructures	11		571 864	70 190
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	180 100	48 918	57 497
Édifices communautaires et récréatifs	14	50 000		
Améliorations locatives	15		554	(708)
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	320 000	586 255	445 009
Ameublement et équipement de bureau	18	258 510	235 765	330 541
Machinerie, outillage et équipement divers	19	98 000	191 858	672 463
Terrains	20		138 852	275 749
Autres	21	101 000		6 726
	22	9 350 120	7 233 529	12 287 477
				7 165 099

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		422 323	346 169
Usines de traitement de l'eau potable	24		(751 499)	389 589
Usines et bassins d'épuration	25		305 114	34 637
Conduites d'égout	26		1 027 426	1 087 483
Autres infrastructures	27		4 097 490	3 403 982
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28		318 380	115 962
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		1 062 796	1 787 277
	34		7 233 529	12 287 477
				7 165 099

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	41 424 342	2 940 938	5 453 944	38 911 336
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	74 884	101 932	45 275	131 541
Autres	6				
	7	41 499 226	3 042 870	5 499 219	39 042 877
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	132 843	475 959	159 491	449 311
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	8 691 862		1 701 458	6 990 404
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	27 952 035	2 055 329	2 993 685	27 013 679
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	36 776 740	2 531 288	4 854 634	34 453 394
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 674 837	511 582	596 936	4 589 483
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	4 674 837	511 582	596 936	4 589 483
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20	47 649		47 649	
	21	4 722 486	511 582	644 585	4 589 483
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	23				
Autres	24				
	25	4 722 486	511 582	644 585	4 589 483
	26	41 499 226	3 042 870	5 499 219	39 042 877
Dettes en cours de refinancement	27	()		()	
Reclassement / Redressement	28				
	29	41 499 226	3 042 870	5 499 219	39 042 877

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
Administration générale					
Application de la loi	1	120 377	62 045	62 045	91 845
Évaluation	2				
Autres	3	321 528	320 986	320 986	319 052
Sécurité publique					
Police	4	4 923 043	4 921 649		
Sécurité incendie	5	17 376	17 376	17 376	18 939
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	169 136	169 136	169 136	144 001
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	1 362 374	1 362 374		
Matières résiduelles	12	3 039 274	3 027 249	3 027 249	3 297 796
Cours d'eau	13	28 491	28 491	28 491	28 491
Protection de l'environnement	14	13 139	12 961	12 961	13 447
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	250 306	246 913	246 913	250 711
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	63 065	62 897	62 897	76 816
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	136 715	135 975	135 975	134 439
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	48 195	48 200		17 507
Activités culturelles	23	183 465	180 979	180 979	119 877
Réseau d'électricité					
	24				
	25	10 676 484	10 597 231	4 265 008	4 512 921

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	30,00	35,00	2 856 690	733 130	3 589 820
Professionnels	2					
Cols blancs	3	62,00	35,00	2 813 452	779 863	3 593 315
Cols bleus	4	66,00	40,00	3 204 966	877 124	4 082 090
Policiers	5					
Pompiers	6	13,00	40,00	549 219	65 546	614 765
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	171,00		9 424 327	2 455 663	11 879 990
Élus	9	9,00		369 235	97 419	466 654
	10	180,00		9 793 562	2 553 082	12 346 644

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11	1 185 288	12 888			1 198 176
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	37 345	58 854	142 701		238 900
Traitement des eaux usées	14	1 347				1 347
Réseaux d'égout	15	59 410	154 322	415 304		629 036
Autres	16	682 243	206 745	475 796	186 660	1 551 444
	17	1 965 633	432 809	1 033 801	186 660	3 618 903

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	67 874	27		53	67 874	79		105	67 874	131
Évaluation	2	395 945	28		54	395 945	80		106	395 945	132
Autres	3	5 246 760	29	353 418	55	5 600 178	81	121 974	107	5 478 204	133
	4	5 710 579	30	353 418	56	6 063 997	82	121 974	108	5 942 023	134
Sécurité publique											
Police	5	5 158 346	31	61 062	57	5 219 408	83	296 678	109	4 922 730	135
Sécurité incendie	6	1 498 657	32	320 296	58	1 818 953	84	38 950	110	1 780 003	136
Sécurité civile	7	3 224	33		59	3 224	85		111	3 224	137
Autres	8	450 558	34		60	450 558	86		112	450 558	138
	9	7 110 785	35	381 358	61	7 492 143	87	335 628	113	7 156 515	139
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	1 992 136	36	2 403 515	62	4 395 651	88	59 502	114	4 336 149	140
Enlèvement de la neige	11	920 465	37	104 995	63	1 025 460	89	74 818	115	950 642	141
Autres	12	456 327	38	281 557	64	737 884	90		116	737 884	142
Transport collectif	13	5 200 352	39	85 832	65	5 286 184	91	2 006 458	117	3 279 726	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	8 569 280	41	2 875 899	67	11 445 179	93	2 140 778	119	9 304 401	145
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 362 388	42		68	1 362 388	94		120	1 362 388	146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	656 522	43	707 249	69	1 363 771	95	57 622	121	1 306 149	147
Traitement des eaux usées	18	479 573	44	145 651	70	625 224	96		122	625 224	148
Réseaux d'égout	19	526 788	45	1 247 083	71	1 773 871	97	38 848	123	1 735 023	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	1 765 826	46		72	1 765 826	98	2 460	124	1 763 366	150
Matières recyclables	21	1 328 162	47		73	1 328 162	99		125	1 328 162	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	28 491	49		75	28 491	101		127	28 491	153
Protection de l'environnement	24	92 047	50	219	76	92 266	102	122	128	92 144	154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	6 239 797	52	2 100 202	78	8 339 999	104	99 052	130	8 240 947	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
Santé et bien-être												
Logement social	157	246 913	172		187	246 913	202		217	246 913	232	
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233	
Autres	159	16 059	174		189	16 059	204		219	16 059	234	
	160	262 972	175		190	262 972	205		220	262 972	235	
Aménagement, urbanisme et développement												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	933 406	176	32 243	191	965 649	206	48 576	221	917 073	236	691
Rénovation urbaine	162	500	177		192	500	207		222	500	237	747
Promotion et développement économique	163	201 085	178		193	201 085	208		223	201 085	238	14 448
Autres	164	22 435	179		194	22 435	209		224	22 435	239	
	165	1 157 426	180	32 243	195	1 189 669	210	48 576	225	1 141 093	240	15 886
Loisirs et culture												
Activités récréatives	166	4 414 391	181	794 020	196	5 208 411	211	734 150	226	4 474 261	241	114 306
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	1 235 578	182	165 955	197	1 401 533	212	16 018	227	1 385 515	242	37 895
Autres	168	810 420	183	71 220	198	881 640	213	86 634	228	795 006	243	2 225
	169	6 460 389	184	1 031 195	199	7 491 584	214	836 802	229	6 654 782	244	154 426
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245	
	171	35 511 228	186	6 774 315	201	42 285 543	216	3 582 810	231	38 702 733	246	1 187 508

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****Non audité**

		2015	2014
Rémunération	1	1 717	
Charges sociales	2	429	
Biens et services	3	7 226 170	5 993 656
Frais de financement	4	5 213	9 966
Autres	5		
	6	7 233 529	6 003 622

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	2 112 812	1 947 444
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	90 768	41 224
Solde redressé au début de l'exercice	3	2 203 580	1 988 668
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 723 511	2 123 601
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(333 000)	
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 612 455)	(1 774 966)
Réserves financières et fonds réservés	8	(150 000)	(133 723)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	628 056	214 912
Solde à la fin de l'exercice	12	2 831 636	2 203 580
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	1 789 081	1 174 292
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	1 789 081	1 174 292
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(986 699)	(1 160 177)
Activités d'investissement	17	(32 800)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 612 455	1 774 966
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	592 956	614 789
Solde à la fin de l'exercice	22	2 382 037	1 789 081
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	617 154	506 324
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	617 154	506 324
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	946 298	771 168
Activités d'investissement	27	(558 602)	(794 061)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	150 000	133 723
Financement des investissements en cours	29		
	30	537 696	110 830
Solde à la fin de l'exercice	31	1 154 850	617 154

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	2015	2014
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 (1 628 280)	(1 696 992)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33 135 640	183 600
Solde redressé au début de l'exercice	34 (1 492 640)	(1 513 392)
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 (333 000)	()
Autres	37 (12 000)	(12 000)
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Frais d'assainissement des sites contaminés	39 ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ	40 ()	()
Utilisation du fonds général		
Utilisation du fonds de roulement	41 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()	()
Autres	43 ()	()
	44 ()	()
	45 (345 000)	(12 000)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ()	()
Autre financement	47 (150)	(39 703)
	48 (344 850)	(27 703)
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	49 7 252	48 455
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	50	
	51 7 252	48 455
Solde à la fin de l'exercice	52 (1 140 538)	(1 492 640)
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	53 (440 503)	(2 183 625)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	
Solde redressé au début de l'exercice	55 (440 503)	(2 183 625)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	56 (1 460 719)	1 743 122
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57	
Excédent de fonctionnement affecté	58	
Réserves financières et fonds réservés	59	
	60 (1 460 719)	1 743 122
Solde à la fin de l'exercice	61 (1 901 222)	(440 503)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	62 78 601 679	78 314 327
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63 2 880 953	3 535 172
Solde redressé au début de l'exercice	64 81 482 632	81 849 499
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement affecté	65	
	66	
Variation résiduelle de l'exercice	67 2 751 076	(366 867)
Solde à la fin de l'exercice	68 84 233 708	81 482 632

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>4 150 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>1166</u>	<u>150 000</u>
	5	<u>4 300 000</u>
Diminution		
	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>4 300 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1 264	2	3	4	29 233	5 () 6	7 29 497
Montant réservé pour le service de la dette	8 132 579	9	10	11	446 726	12 (159 491) 13	14 419 814
	15 132 843	16	17	18	475 959	19 (159 491) 20	21 449 311

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	()
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	()
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	()
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 5 □ 6 □ 6 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 6 □ 1 □ 1 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 6 □ 8 □ 8 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 1 , □ 7 □ 7 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 1 □ 3 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 5 □ 6 □ 6 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 1 □ 1 □ 7 □ 0 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		Par unité de logement	
Eau	1	2 0 7 , 0 0	\$
Égout	2	,	\$
Eau et égout	3	,	\$
Traitement des eaux usées	4	,	\$
Matières résiduelles	5	2 5 2 , 0 0	\$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | | | , | | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe de secteur - service dette aqueduc	,0030	1	
Taxe de secteur - service dette - égouts	,0210	1	
Eau - piscines	40,0000	4	
Eau		7	Compteur d'eau-commerce
Ordures		7	Conteneur - commerce

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	_____	\$
b) autres formes d'aide	14	_____	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	_____	112 947 \$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	_____	\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	_____	22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>
Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input type="checkbox"/>	31 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 1580, Chemin du Fer-à-Cheval
 (no) (rue)
 Sainte-Julie J3E 2M1
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 922-7111
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel finances@ville.sainte-julie.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Sylvie Forest, CPA, CA

Téléphone (450) 922-7061
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 922-7108
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel sforest@ville.sainte-julie.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 4805 Boulevard Lapinière, bureau 2100
 (no) (rue)
 Brossard J4Z 0G2
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 445-6226
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 876-5021
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel vallerand.pierre@rcgt.com

Responsable du dossier Pierre Vallerand, CPA, CA, associé

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
 (no) (rue)
 _____ (Municipalité) _____ (Code postal)

Téléphone _____
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1
.....

Facteur comparatif

2
.....

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Sylvie Forest, CPA, CA trésorière , atteste que le rapport financier consolidé de Sainte-Julie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-05-03 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Sainte-Julie .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sainte-Julie consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Sainte-Julie détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 4 163 866 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de ,8874 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-04-25 18:18:20

Date de transmission au Ministère :